



VILLE DE MONTFORT SUR MEU

✉ B.P. 86219- 35162 Montfort-sur-Meu

☎ 02 99 09 00 17

☎ : 02 99 09 14 04

E.Mail : service.jeunesse@montfort-sur-meu.fr

Site Internet : www.montfort-sur-meu.fr

PROJET EDUCATIF LOCAL

Commune de Montfort-sur-Meu

INTRODUCTION

La mise en place d'une politique enfance et jeunesse par la municipalité a pour ambition de permettre à chaque enfant et chaque jeune de disposer d'espaces éducatifs, complémentaires de la famille et de l'école, favorables à leur épanouissement et à leur intégration dans la société.

Le projet éducatif local (P.E.L.) traduit l'engagement de la municipalité envers les enfants et les jeunes, ses priorités et ses principes. Il fixe les grandes orientations éducatives et définit le sens des actions mises en place dans les différentes structures et pour l'ensemble des accueils.

Le projet éducatif local, défini en concertation avec les différents acteurs contribuant à l'éducation des enfants et des jeunes sur le territoire, veille à conserver l'identité et les cultures de chaque partenaire :

- Familles (jeunes, parents, délégués de parents d'élèves,...)
- associations locales : favoriser l'ouverture de leurs activités, encourager leurs initiatives, dans la cadre d'une coopération renforcée
- éducation nationale : développement de la concertation et de la coopération au delà des relations institutionnalisées (inscriptions scolaires, horaires, mise à disposition et entretien de locaux, ...)
- élus et agents municipaux,
- organismes institutionnels : DRDJS, la CAF, le CG 35, la DRAC,...

Il s'agit de passer d'une logique verticale, avec des acteurs et des projets identifiés et cloisonnés, à une logique horizontale qui favorise le partenariat et un mode d'organisation transversal des actions éducatives.

Les enjeux pour la commune :

L'objectif du projet éducatif local est d'**accompagner les enfants et les jeunes dans leur réussite scolaire et sociale tout en favorisant leur épanouissement sur le territoire.**

Il s'agit de favoriser et de promouvoir :

- Une offre éducative de qualité qui passe par une proposition d'accueil élargie sur les différents temps (scolaires, périscolaires et extra-scolaires), tout en répondant aux besoins des enfants et des familles.
- L'information, l'implication et la mise en réseau des différents acteurs sur le territoire, notamment en favorisant l'initiative des jeunes.
- Une éducation à la citoyenneté et la promotion de certaines valeurs telles que la solidarité, le respect et la tolérance.
- Un accès à tous à la découverte et à la pratique d'activités diversifiées

Les secteurs et services municipaux concernés :

- ☛ Les services périscolaires gérés par la commune (accueils, activités périscolaires, temps du midi,...)
- ☛ Les structures de loisirs (centre de loisirs, centre d'activités 10-14 ans « Cap'ados », espace jeunes)
- ☛ Espace multimédia
- ☛ Le conseil municipal junior
- ☛ Les associations montfortaises dans le cadre d'un partenariat

PROJET EDUCATIF LOCAL

Les grandes orientations du P.E.L. :

➤ Permettre aux enfants et aux jeunes de devenir des citoyens acteurs

- sensibiliser les enfants et les jeunes à leur environnement local
- agir en faveur de leur réussite scolaire
- permettre à l'enfant et au jeune de développer son esprit critique, d'initiative, et de faire des choix
- accompagner les enfants et les jeunes dans la réflexion et la réalisation de projets
- donner sens à des valeurs telles que le respect, la tolérance et la solidarité
- sensibiliser les enfants et les jeunes aux conduites à risques, et prévenir ces conduites

➤ Favoriser l'accès et la découverte d'activités diverses pour développer l'ouverture culturelle et leur curiosité

- favoriser la découverte et la pratique d'activités artistiques et culturelles
- favoriser la découverte et la pratique d'activités physiques et sportives
- favoriser la découverte et la pratique d'activités liées aux nouvelles technologies

➤ Adapter les structures éducatives et de loisirs aux besoins exprimés

- adapter les structures de loisirs et l'offre d'activités aux publics accueillis et à leur demande
- adapter et développer les compétences des personnes intervenant dans le cadre des structures et accueils municipaux, pour les différentes tranches d'âges (formation)
- favoriser l'ouverture des structures et des activités en incitant les passerelles entre tranches d'âge et les liens intergénérationnels

➤ Améliorer la qualité des projets par la concertation et l'évaluation

- favoriser le partenariat entre les différents acteurs éducatifs du territoire
- favoriser le recueil de données nécessaires à l'évaluation et à la correction des difficultés repérées
- identifier la place et le rôle de chaque acteur
- veiller à la transmission des informations et des projets pour en favoriser la continuité (quand changement d'équipe, d'intervenant,...)

CONCLUSION

Le projet éducatif local (P.E.L.) traduit la volonté politique et les priorités éducatives de la commune au regard des besoins et des attentes des enfants, des jeunes et de leur famille.

Il constitue le document de référence pour les actions éducatives menées par les services de la commune. Il sera par conséquent pris en compte pour la réalisation et la mise en œuvre des projets pédagogiques de chaque structure municipale.

Etabli dans le cadre d'une dynamique de coopération, le P.E.L. implique une démarche de partenariat avec les différents acteurs éducatifs de la commune.

Il est également au centre de l'ensemble des dispositifs agissant en faveur de l'éducation et la jeunesse. En effet, différents dispositifs ou contrats vont permettre de mettre en œuvre les orientations du P.E.L., on recense ainsi des outils au service du P.E.L. :

- Le contrat éducatif local
- Le contrat enfance
- Le contrat temps libre
- Le partenariat avec le Conseil Général 35